



180, 3e Avenue / C.P. 188, L'ISLET, Qc, G0R 2C0
Tél.: (418) 247-3947, 1-800-463-7043
Fax: (418) 247-7801
www.ouellet.com

INSTRUCTIONS

Pour l'installation de l'aéroconvecteur encastré dans le plancher "Série OFH"

LOCALISATION

Cet appareil ne doit pas être installé à un endroit où la grille peut être obstruée par divers objets comme une porte, des rideaux, des serviettes ou des meubles.

Ne pas installer la sortie d'air à moins de 153 mm (6 po.) d'un mur ou d'une fenêtre.

INSTALLATION

1. Cet appareil doit être encastré dans le plancher.
2. Démontez l'appareil en retirant la grille principale, les grilles de protection ainsi que la chaufferette.
3. Prévoir une ouverture de 365 mm X 188 mm (14 3/8 po. X 7 7/16 po.) avec une profondeur minimum de 204 mm (8 po.).
4. Retirez du boîtier d'encastrement la débouchure appropriée pour le raccordement électrique.
5. Fixez le boîtier d'encastrement à l'aide des vis incluses. S'assurer que les rabats soient par-dessus le couvre-plancher.
6. Enlever le couvercle de boîte de jonction.
7. Introduire environ 200 mm (8 po.) du fil d'alimentation.
8. Effectuer le raccordement électrique selon les codes local et national. Se référer au diagramme de câblage.
9. Installer le couvercle de boîte de jonction.
10. Installer la chaufferette dans le boîtier d'encastrement.
11. Installer les grilles de protection.
12. Installer la grille principale à l'aide des vis incluses. S'assurer que le ventilateur fonctionne librement et qu'il ne reste rien dans l'appareil.
13. S'assurer que l'appareil fonctionne bien en ajustant temporairement le thermostat à la température maximum.

ENTRETIEN

Une fois par an, enlever l'accumulation de poussière à l'intérieur de l'appareil avec l'aide d'un aspirateur. Le nettoyage doit être fait après avoir coupé l'alimentation électrique de l'appareil. Un technicien qualifié peut accomplir tous autres services.

PROTECTION THERMIQUE MANUELLE

Pour réinitialiser la protection thermique manuelle:

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil.
- Dévisser et retirer la grille principale.
- Retirer les grilles de protection.
- Insérer un objet pointu dans le trou de réinitialisation (voir figure).
- Appuyer fermement jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.
- Installer les grilles de protection.
- Installer la grille principale avec les vis.
- Rétablir l'alimentation électrique.

ATTENTION

Voici quelques règles de base qui devraient toujours être appliquées pour réduire les risques d'incendie, d'électrocution et de blessure corporelle.

- Lire attentivement toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil.
- La température de surface de la grille de l'appareil peut être élevée lorsqu'il fonctionne. Pour prévenir les brûlures, éviter de toucher la surface chaude de la grille avec la peau. Garder les produits combustibles tels que mobiliers, coussins, literies, journaux, vêtements et rideaux à une distance d'au moins 153 mm (6 po.) de la grille de l'appareil.
- Ne pas utiliser à l'extérieur.
- Éviter l'insertion de matières combustibles à l'intérieur de l'appareil ce qui pourrait produire un incendie, un court-circuit ou endommager l'appareil.
- Pour diminuer les risques d'incendie, ne pas boucher les entrées et sorties d'air de l'appareil.
- Certaines composantes peuvent produire des arcs électriques ou des étincelles. Ne pas utiliser dans un lieu où on utilise ou entrepose de la gazoline, de la peinture ou tout autre liquide inflammable.
- Utiliser l'appareil tel que décrit dans cette instruction. Toute autre utilisation est non recommandée par le fabricant car il pourrait y avoir risque d'incendie, d'électrocution ou de blessure corporelle.

GARANTIE

OUELLET CANADA INC. garantit les composantes de tous ses produits contre les vices de matériel ou défauts de fabrication pour une période d'un (1) an en fonction d'un usage et d'un entretien normaux à compter de la date d'achat et sur présentation d'une facture attestant cette date. La responsabilité du fabricant est limitée au remplacement du produit (appareil) seulement et ne comprend d'aucune façon le coût de branchement ou de la pose de l'appareil ou pièce de remplacement.

**CE GUIDE DOIT ÊTRE CONSERVÉ
POUR L'UTILISATEUR
INS82-200404-03**

